

# Permis de former Formation Initiale

**Lundi 16 et lundi 23 septembre 2024**  
**Lundi 14 et lundi 21 octobre 2024**  
**Mardi 22 et mercredi 23 octobre 2024**  
**Lundi 25 et mardi 26 novembre 2024**

2 jours, soit 14 heures  
8h30 - 12h / 13h - 16h30



Mme Anne-Sophie  
MOUSSARD et  
Mme Eleonora  
DE ROSA

## Objectifs pédagogiques

- Exercer la fonction de tuteur et maître d'apprentissage dans le secteur des CHR.
- Savoir accueillir, aider, informer et guider le bénéficiaire pendant toute la durée de son contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Renforcer la qualité de l'accompagnement des alternants pour une intégration professionnelle réussie.

## Certification

Possibilité de valider tout ou partie de la certification par bloc de compétences :

- Titre à finalité professionnelle de niveau 3  
Commis de cuisine / Serveur en restaurant
- RNCP 37859 / RNCP 37860
- CERTIFICATIONS ET SERVICES -  
TOURISME HOTELLERIE  
RESTAURATION LOISIRS
- Date d'enregistrement : 19-07-2023

## Contenus de la formation

### Le cadre du tutorat

- Les rôles et responsabilités des tuteurs et maîtres d'apprentissage.
- Le cadre législatif des contrats en alternance dans le secteur HCR.
- Les fonctions tutorales : les rôles de différents intervenants au sein de l'entreprise.

### Bien démarrer la relation

- Identifier les difficultés d'intégration.
- Réunir les conditions de réussite de l'accueil.
- La mise en place d'une checklist d'accueil.

### Accompagner la montée en compétences

- Encourager les progressions et maintenir la relation de confiance.
- Valoriser le travail et développer la motivation afin de le fidéliser en HCR.
- Les attitudes professionnelles en HCR.

### Présentation du parcours de formation en alternance dans le secteur HCR

- L'entreprise et son environnement dans le secteur HCR.
- Organisation du parcours de formation en alternance.
- Les aides du secteur HCR pour l'apprenant.

### La fonction tutorale

- Accompagnement de l'alternant dans l'entreprise.
- Les règles d'hygiène et de sécurité.
- Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail.
- Utilisation des outils de l'alternance.

### Bilan de la formation

- Discussion avec les participants sur les acquis de formation.
- Remise de l'attestation spécifique PERMIS DE FORMER délivrée par Certidev.

# Permis de former Formation Initiale

## Modalités d'accès

Professionnels accueillant des apprentis dans le cadre de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Aucun prérequis.

## Délai d'accès

Selon le calendrier prévisionnel.

## Modalités d'inscription

**Contact : fpc@cefppa.eu**

En ligne sur [cefppa.eu](http://cefppa.eu), en entrées et sorties permanentes

- Pour les salariés de la branche

Via le portail des actions de branche AKTO [espaceformation.akto.fr](http://espaceformation.akto.fr)

- Pour les particuliers

Via le portail du Compte Formation (CPF)

- Pour les TNS

Via le **formulaire d'AGEFICE**

## Coût

420 €, prix net



## Lieu

CEFP

## Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

## Méthodes pédagogiques

- Formation théorique alliant des analyses de documentation, des études de cas concrets, des mises en situation, des exposés et des échanges.
- Paperboard et tableau numérique, remise d'un livret pédagogique.
- Formation en présentiel.

## Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation des attentes et des compétences préalables à la formation.
- Evaluation en cours de formation par le formateur sous forme d'observations, de quizz et de questionnaires.
- Evaluation en fin de formation établie par le formateur et l'apprenant.

## Taux de satisfaction

- 128 formations réalisées en 2023
- 625 stagiaires
- 4,6 / 5 de satisfaction globale

